

Résumés

Articles

À l'origine des collections Cauvin et Decroix.

Bergiron de Briou du Fort-Michon copiste de Lalande et de Rameau

► *Bénédicte Hertz*

Jusqu'à une époque récente, deux ensembles majeurs de sources manuscrites du XVIII^e siècle ont suscité beaucoup d'interrogations quant à leur provenance : les motets à grand chœur de Michel-Richard de Lalande (collection Cauvin, F-Vm) et dix volumes d'œuvres lyriques de Jean-Philippe Rameau (partie de la collection Decroix, F-Pn). Cette étude expose de nouvelles découvertes concernant l'origine et la constitution de ces ensembles, attribuant leur copie à Nicolas-Antoine Bergiron de Briou du Fort-Michon, illustre Lyonnais ayant doté l'académie des beaux-arts – le célèbre Concert lyonnais – d'une bibliothèque musicale en grande partie de sa main et parmi les plus riches de France. La récente découverte de son inventaire après décès vient en outre témoigner qu'il conservait chez lui une riche collection personnelle manuscrite indépendante et dont les collections Rameau-Decroix et Lalande-Cauvin pourraient être issues. Le présent article propose une présentation des collections Lalande-Cauvin et Rameau-Decroix, avant de s'intéresser au travail de Bergiron en tant que copiste et collectionneur. Il propose enfin un examen de correspondances entre les différentes sources produites à Lyon : la collection de l'académie des beaux-arts et les *corpus* Lalande-Cauvin et Rameau-Decroix.

Musical Work in the Tunisian Protectorate:

Paul Frémaux, Antonin Laffage, and Evolving Colonial Identities

► *Jann Pasler*

Cet article examine la culture coloniale à travers les perspectives d'Antonin Laffage et de Paul Frémaux, les premiers musiciens formés dans les conservatoires français de Paris et Lyon à avoir émigré à Tunis et à s'y être installés. Interprètes, chefs d'orchestre et compositeurs, ils n'employèrent pas seulement leurs multiples talents pour alimenter la vie musicale française, mais aussi – en collaborant avec des amateurs et des professionnels de différentes communautés – pour créer des alliances, y compris avec leurs rivaux italiens, ce qui contribua à construire une paix durable au sein du protectorat. Leurs stratégies de survie et leur « pluriactivité » musicale viennent dévoiler les exigences de la vie coloniale et la créativité entrepreneuriale qu'elle suscitait. Ensemble, ils fondèrent

un quatuor pour exécuter de la musique française contemporaine ainsi que la première école de musique à Tunis; Laffage établit une entreprise d'édition musicale pour publier des compositions locales et diffuser son étude de la musique arabe, la première entreprise d'ethnomusicologie menée à Tunis. Dans cette « France en formation » controversée, les pratiques dynamiques et complexes de Laffage et Frémaux soulignent l'action spécifique du travail musical dans un contexte colonial, depuis la remise en question de l'opposition entre les colons et les colonisés jusqu'à la promotion de nouvelles formes d'identité « européenne ».

La vie musicale dans les villes françaises sous l'Occupation.

État des lieux et perspectives*

► *Yannick Simon*

Cet article est consacré à la vie musicale dans l'ensemble de la France pendant la période de l'Occupation. C'est une synthèse des monographies régionales ou locales réalisées plus particulièrement après la parution en 2001 de *La vie musicale sous Vichy*, ouvrage fondateur dirigé par Myriam Chimènes. Il se distingue des études déjà publiées en s'intéressant à l'ensemble du territoire français à travers les exemples d'une vingtaine de villes. Il analyse les continuités et les ruptures avec la période précédente et observe les conséquences de la guerre et de l'occupation sur la géographie musicale du pays. Plus généralement, cet article prend place dans un projet de recherche sur l'espace musical français aux XIX^e et XX^e siècles. Il est à la fois une synthèse consacrée à une période spécifique ayant pour ambition de donner un cadre aux chercheurs et un modèle destiné à encourager l'approche multipolaire de la vie musicale française.

Notes et documents

L'Hymen champêtre de Lalande.

Du salon de Madame de Maintenon aux académies de province

► *Florence Doé de Maindreville*

L'article est consacré à la présentation et à l'étude de deux sources récemment retrouvées de *L'Hymen champêtre*, une œuvre lyrique composée par Michel Richard de Lalande : un livret de concert imprimé et une partition manuscrite. L'analyse de ces sources et leur comparaison avec d'autres œuvres de Lalande montrent qu'il s'agit d'une version tardive, réalisée au cours du XVIII^e siècle, et remaniée par rapport à l'œuvre originale créée en 1700. Ces sources apportent donc de nombreuses informations sur l'œuvre lyrique de Lalande, encore mal connue aujourd'hui. Elles permettent de découvrir *L'Hymen champêtre*, dont la partition et le texte étaient réputés perdus jusqu'à présent, et fournissent la musique également manquante de deux pièces du ballet *Les Folies de Cardenio* de Lalande ainsi que de nouvelles versions de danses, présentes dans les volumes de *Symphonies pour les Soupers du roi*. Arrangé pour être joué en concert en province en 1739, ce divertissement de *L'Hymen champêtre* permet enfin d'apporter un éclairage inédit sur la reprise des œuvres scéniques de Lalande dans les provinces françaises, de prendre la mesure des modifications musicales qui pouvaient être apportées lors de la reprise d'œuvres lyriques, de mettre en lumière des techniques de réécriture et d'emprunt et, plus généralement, d'en savoir davantage sur la vie musicale dans les villes du royaume de France.